

CONSEIL GENERAL ATTALENS

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE CONSTITUTIVE DU MARDI 5 MAI 2026

ORDRE DU JOUR SELON LA CONVOCATION

Ordre du jour

1^{ère} partie

Remerciements aux Conseillers communaux et généraux de la législature 2021-2026

2^{ème} partie

1. Appel
2. Désignation du bureau provisoire – 4 scrutateurs.trices
3. Approbation du procès-verbal du 21 avril 2026
4. Election du.de la Président.e du Conseil général
5. Election du.de la Vice-Président.e du Conseil général
6. Election de 4 scrutateurs.trices pour la période 2026-2031
7. Election de 4 scrutateurs.trices suppléant.e.s pour la période 2026-2031
8. Election de la Commission financière pour la période 2026-2031
9. Election de la Commission d'aménagement pour la période 2026-2031
10. Election de la Commission des naturalisations pour la période 2026-2031
11. Divers

1^{ère} partie - Remerciements aux Conseillers communaux et généraux de la législature 2021-2026

M. le Président, Roland Besse, doyen d'âge, salue et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

La première partie de la séance est dévolue aux remerciements. Il cède la parole à **Eliot Savoy, Syndic**, pour les remerciements aux CC sortants.

M. le Syndic, souhaite la bienvenue au Doyen du CG, aux CG, aux CC et aux membres de l'administration. Il excuse Rahel Preisig, Vice-Syndic, absente pour raison de santé.

Il remercie toutes les personnes qui se sont investies dans la campagne électorale ainsi que les partis politiques, qui ont su proposer des listes riches, variées, avec des profils différents.

Il présente les CC et leur dicastère :

- Rahel Preisig, Vice-Syndic, à la tête de l'enfance et de l'école
- Cédric Perroud à la tête des finances, de l'économie et du tourisme
- Aurélien Espinasse à la tête de l'urbanisme
- il souhaite la bienvenue à Bertrand Savoy à la tête des travaux et de la sécurité
- Pierre-Alain Perroud, le doyen du CC, à la tête des bâtiments
- il souhaite la bienvenue à Nadège Echenard à la tête du développement durable
- Et pour finir, lui-même Syndic, à la tête de la cohésion sociale, de l'administration, des ressources humaines et des relations publiques

Lors de la séance constitutive, où il a eu l'honneur d'être nommé Syndic, ses premières paroles ont été les suivantes:

1. Volonté : faire preuve d'une grande volonté, est bien plus important, à son sens, que les connaissances techniques propres à un dicastère.
2. Franchise et honnêteté : il faut être franc et honnête dans les échanges afin de mener des débats sains, même si les opinions diffèrent.
3. Confiance : si les points précédents sont respectés, une confiance mutuelle s'installera rapidement et permettra de travailler efficacement.

Ces quelques mots peuvent également s'appliquer aux tâches du CG.

Si le CC et le CG peuvent être fiers d'Attalens aujourd'hui, c'est grâce au travail des générations de CC et CG qui les ont précédés.

C'est donc avec plaisir qu'il lui revient de remercier chaleureusement deux personnes ayant donné sans compter de leur énergie pour la commune ces dernières années.

Remerciements à André Blunsch

Au moment où André Blunsch quitte le Conseil communal, la Commune tient à lui adresser ses plus sincères remerciements pour son engagement, sa fidélité et le travail considérable accompli au service d'Attalens.

Conseiller communal de 2007 à 2021, puis à nouveau de 2023 à 2026, André Blunsch a accompagné des étapes majeures du développement communal. En charge durant de nombreuses années des écoles, de la culture, des sports et des bâtiments scolaires, il a joué un rôle important dans l'évolution du site scolaire et des structures d'accueil. Sous son mandat, la Commune a renforcé les devoirs surveillés, développé la cantine scolaire et accompagné le développement de l'accueil extrascolaire. Il a également suivi la création et le développement des Petits Lions, d'abord sous forme associative, puis leur intégration complète à la Commune en 2014, permettant de

consolider l'offre de crèche et d'accueil extrascolaire pour les familles.

Son engagement a aussi marqué durablement les infrastructures scolaires. André Blunschli a accompagné la construction du bâtiment Le Mouton et de la salle de gymnastique Les Étoiles en 2011, puis en 2017 l'important projet d'extension du bâtiment Le Renard, dont il a notamment présidé le jury du concours d'architecture. Ces réalisations ont permis d'adapter l'école à l'évolution démographique, de créer de nouvelles classes, des locaux annexes, des bureaux administratifs, des espaces pour l'accueil extrascolaire et des équipements modernes au service des élèves et du corps enseignant.

Il a également contribué à l'élargissement et à la structuration de l'offre scolaire et parascolaire : développement de l'AES, ouverture de périodes d'accueil durant les vacances, agrandissement de la crèche Les Petits Lions, création de nouvelles places de jeux, ouverture d'une salle de psychomotricité et fusion des cercles scolaires d'Attalens-Granges et de Remaufens, donnant naissance au cercle scolaire de la Basse-Veveyse.

De retour au Conseil communal en 2023, André Blunschli a repris le dicastère du développement durable. Dans ce domaine également, il a apporté son expérience et sa conviction, en poursuivant l'engagement d'Attalens comme Cité de l'énergie. Les Journées de l'énergie, les actions de sensibilisation au zéro déchet, les animations autour du recyclage, les bilans carbone, les conseils en biodiversité, la mise à disposition d'une voiture Mobility électrique, l'arrivée des vélos électriques Pick-e-Bike et l'installation de panneaux solaires sur le bâtiment édilitaire témoignent de cette volonté d'ancrer concrètement la transition écologique dans la vie communale.

Au-delà des réalisations, il tient aussi à saluer l'homme. Doyen du CC, André Blunschli a apporté sa sagesse, son calme et sa tranquillité dans les débats. Sa présence rassurante, son regard expérimenté et son esprit constructif ont souvent permis d'aborder les dossiers avec recul et sérénité. Et comment ne pas évoquer ses éclats de rire, reconnaissables entre mille, qui ont ponctué tant de séances et contribué à maintenir une atmosphère humaine, chaleureuse et conviviale au sein de l'Exécutif.

Pour toutes ces années consacrées au bien commun, pour son engagement constant, sa disponibilité, sa loyauté et sa contribution précieuse au développement d'Attalens, la Commune exprime à André Blunschli sa profonde reconnaissance et lui adresse ses vœux les plus chaleureux pour la suite.

M. le Syndic remet un présent à André Blunschli sous les applaudissements de l'assemblée.

André Blunschli prend la parole et adresse ses remerciements à l'administration avec qui il a collaboré pendant quatre législatures, aux CG pour la confiance témoignée et le travail fourni pour la collectivité. Il souhaite plein succès au CC.

Remerciements à Laurent Menoud

Eliot Savoy se rappelle qu'il y a presque dix ans, lorsqu'il était tout jeune CG durant la législature 2016–2021, il a à plusieurs reprises fait des interventions qui n'ont certainement pas toutes été appréciées par Laurent, car leurs opinions étaient fondamentalement opposées, notamment sur la Maison pour tous. Et aujourd'hui, il défend avec le CC le beau projet des Artisans 20, qui présente certaines similitudes avec la Maison pour tous.

Rahel Preisig qui ne pouvait être présente tient également à le remercier : *« Il y a cinq ans, lors d'une promenade au crépuscule, un dimanche de janvier, marquée par l'apparition furtive d'une chouette — moment à la fois simple et marquant — il a su trouver les mots justes pour la convaincre de se lancer en politique et de figurer sur la liste du CC. Sans cet échange et cette confiance, son engagement n'aurait sans doute pas pris cette voie-là. Elle lui en est sincèrement reconnaissante. »*

Au moment où Laurent Menoud quitte le CC, la Commune tient à lui adresser ses plus sincères remerciements pour son engagement, sa disponibilité et le travail considérable accompli au service d'Attalens depuis son entrée en fonction en 2013.

CC, puis Syndic pour la législature 2021–2026, Laurent Menoud a accompagné des dossiers essentiels pour le développement de la commune. En charge de la jeunesse, des affaires sociales, de la santé publique, de la culture, du sport et de la sécurité, il a œuvré avec constance en faveur du vivre-ensemble, du soutien aux familles, de la prévention et de la cohésion sociale.

Laurent Menoud s'est fortement engagé pour la jeunesse. Il a accompagné le développement des activités de l'Atelier Jeunesse de la Veveyse, notamment les accueils libres destinés aux jeunes.

Face aux défis liés aux incivilités, au littering et aux rassemblements de jeunes dans l'espace public, il a soutenu une approche équilibrée, combinant prévention, dialogue et sécurité. La collaboration avec REPER, l'arrivée d'un travailleur social de rue à Attalens, l'ouverture de l'ancien atelier de couture comme lieu d'accueil et les actions menées avec la police de proximité illustrent cette volonté de chercher des solutions durables, humaines et responsables.

Devenu Syndic, Laurent Menoud a repris les dicastères de l'administration et des finances.

Sous sa syndicature, il a porté une vision d'ensemble pour le développement à long terme d'Attalens. La législature 2021–2026 a notamment été marquée par la poursuite des réflexions sur la valorisation du patrimoine immobilier communal et l'avenir du centre du village. Cette démarche participative a permis de fixer des priorités et de donner une cohérence aux grands projets communaux.

Parmi les dossiers structurants figurent le projet Cœur du village, destiné à répondre aux besoins croissants de la crèche et de l'accueil extrascolaire, tout en renforçant la vitalité du centre du village. Ce projet prévoit de nouveaux locaux adaptés pour la petite enfance et l'AES, une cuisine de production, des espaces modulables et des surfaces pouvant également bénéficier aux sociétés locales.

La législature a également été marquée par l'achat du bâtiment au chemin des Artisans, permettant d'envisager de nouvelles affectations communales, notamment en faveur de la jeunesse, d'activités sportives d'intérieur ou encore d'un appartement de secours. Cette acquisition a conduit à une mise à jour des priorités du masterplan communal.

Laurent Menoud a aussi accompagné la réorganisation du service de l'enfance, rendue nécessaire par la forte augmentation du nombre d'enfants accueillis à la crèche, à l'AES et dans le cercle scolaire. La création d'une direction renforcée, avec un responsable du service de l'enfance et une responsable pédagogique de l'AES, vise à améliorer l'organisation, l'accompagnement des équipes, le suivi financier et la prise en charge des situations de plus en plus complexes.

Enfin, son bilan peut également mentionner la poursuite des réflexions autour de la salle de gym Le Baobab, avec les études demandées pour sa rénovation complète et pour une éventuelle extension, ainsi que le développement des collaborations intercommunales, notamment avec la commune de Granges dans le domaine du service technique.

Ces éléments renforcent le portrait d'un Syndic engagé dans une gestion responsable, avec une attention particulière portée à la qualité de vie au cœur du village.

Pour toutes ces années consacrées au bien commun, pour son engagement constant, son écoute et son importante contribution au développement d'Attalens, la Commune exprime à Laurent Menoud sa profonde reconnaissance et lui adresse ses vœux les plus chaleureux pour la suite de son parcours.

M. le Syndic remet un présent à Laurent Menoud sous les applaudissements de l'assemblée.

Laurent Menoud prend la parole et revient sur les origines de son parcours politique. Son père était engagé dans un mouvement ouvrier. Sa fibre sociale lui vient certainement des discussions qu'il a eues avec lui et il l'en remercie.

Membre du CG depuis 2001, il en a été Président, mais également Président de la Commission financière. A ce titre, il a notamment été membre de la commission de bâtisse du bâtiment Le Mouton.

A son arrivée au CC en 2013, il a repris le dicastère vacant de Roland Besse. De 2013 à 2020, il a également été Président de l'Association d'accueil familial de jour avec plus d'un million de chiffre d'affaires, 30 collaboratrices et une charge de travail importante, notamment durant la période du COVID.

L'engagement dans la santé, la jeunesse, le travail de rue, notamment, sont des sujets qui l'ont porté. Il encourage le CC et le CG à poursuivre dans cette voie.

Au niveau cantonal, il a fait partie de la commission Enfance et jeunesse avec le projet « Je participe ». Il s'est également engagé pour les Seniors au Conseil de Fondation de Pro Senectute.

Il remercie ses collègues pour le travail et la collaboration au sein du CC et l'administration communale. La transparence lui semble essentielle que ce soit au sein du CC ou du CG, de même que le respect de soi et des autres.

Aujourd'hui, Laurent Menoud a envie de savourer l'instant présent auprès de sa famille et de sa compagnie.

Enfin, il dit à chacun d'OSER les possibles et remercie ses collègues et l'administration de lui avoir permis de vivre tout ceci.

M. le Président remercie ses collègues sortants et ceux.celles qui n'ont pas été réélus.e.s. Ils ont donné de leur temps et de leur énergie pour la commune. Ils ont étudié des dossiers, défendu leurs convictions. Ils ont porté la voix des citoyen.ne.s et fait vivre la démocratie. Au nom du CG, il les remercie pour leur engagement.

Il remet sous les applaudissements de l'assemblée un cadeau à : Isabelle Bonvin-Dufresne, Sophie Deillon (excusée), Nicolas Duc (excusé), Julien Echenard (absent), Georges Emonet (excusé), Yuri Gramigna, Vincent Hermann, Isabelle Santana-Adjahmah, Bertrand Savoy, Robert Savoy et Emilien Vionnet (excusé).

2^{ème} partie

M. le Président informe que la convocation et ses annexes ont été adressées à chaque membre du CG dans les délais. Aucune remarque n'est faite concernant le mode de convocation.

Il donne lecture de l'ordre du jour.

1. Appel

M. le Président donne la parole à **Anne Charrière**, Secrétaire du CG, qui procède à l'appel.

Présents : 30

Six CC sont présents. **Rahel Preisig** est excusée.

Le quorum étant atteint, **M. le Président** informe que le CG peut valablement siéger et prendre des décisions à la majorité des membres présents. Il déclare la séance ouverte.

2. Désignation du bureau provisoire

Afin de former le bureau provisoire, **M. le Président** désigne quatre scrutateurs, soit Sonia Savoy (pour ACA), Béatrice Perroud (pour ECD), Audrey Pasquier (pour Le Centre) et Maude Landry (pour OSE)

3. Approbation du procès-verbal du 21 avril 2026

Le procès-verbal de la séance du CG du 21 avril 2026 a été remis aux membres du CG dans les délais légaux.

Le procès-verbal n'appelle aucune remarque. **M. le Président** le soumet à l'approbation du CG.

Il rappelle que la bonne pratique voudrait que les personnes qui n'étaient pas présentes le 21.04.2026 s'abstiennent.

Au vote à main levée, le procès-verbal est approuvé par 21 voix et 9 abstentions.

4. Election du/de la Président.e du CG

Candidature présentée : le groupe ECD présente la candidature de Béatrice Perroud.

Aucune autre candidature n'est proposée.

M. le Président informe que selon l'article no 18 alinéa 4 du règlement du CG « si le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir, tous les candidats sont élus tacitement à moins que l'organisation d'un scrutin de liste ne soit demandée par un cinquième des membres présents ».

L'organisation d'un scrutin de liste n'est pas demandée.

Béatrice Perroud est élue Présidente par acclamation. Elle accepte son élection.

5. Election du/de la Vice-Président.e du CG

Candidature présentée : le groupe Le Centre propose Audrey Pasquier.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Audrey Pasquier est élue Vice-Présidente par acclamation. Elle accepte son élection.

6. Election de 4 scrutateurs.trices pour la période 2026-2031

Candidatures présentées :

ACA	Jean-François Monnard
ECD	Lucien Savoy
Le Centre	Pierre Emonet
OSE	Maude Landry

Les 4 scrutateurs.trices sont élu.e.s par acclamation. Ils acceptent leur élection.

7. Election de 4 scrutateurs.trices suppléant.e.s pour la période 2026-2031

Candidatures présentées :

ACA	Sonia Savoy
ECD	Moïra Joux
Le Centre	Adrien Emonet
OSE	Roland Besse

Aucune autre candidature n'est proposée.

Les 4 scrutateurs.trices suppléant.e.s sont élu.e.s par acclamation. Ils acceptent leur élection.

Le bureau nouvellement constitué entre en fonction pour la suite de la séance.

Mme la Présidente remercie le CG de sa confiance pour son élection à la présidence du CG et souhaite la bienvenue aux membres du bureau. Elle félicite les CC et CG pour leur élection et leur souhaite beaucoup de plaisir dans leur fonction.

Elle adresse des remerciements à Roland Besse pour son engagement durant son année de présidence et lui remet un présent sous les applaudissements de l'assemblée.

Elle remercie ensuite Anne Charrière pour le travail effectué en vue de l'obtention du label Commune en santé et lui remet un présent sous les applaudissements de l'assemblée.

8. Election de la commission financière pour la période 2026-2031

Candidatures présentées :

ACA	Benoît Moulin
ECD	Dick Perroud
ECD	Lucien Savoy
Le Centre	Renaud Gauderon
OSE	Bastien Jacquério
OSE	Guillaume Savoy

Aucune autre candidature n'est proposée.

Les candidats sont élus par acclamation. Ils acceptent leur élection.

9. Election de la commission d'aménagement pour la période 2026-2031

Candidatures présentées :

ACA	Reiner Sutter
ECD	Dany Colliard
ECD	Léo Perroud
Le Centre	Pierre Emonet
OSE	Roland Besse
OSE	Adrienne Monnard

Aucune autre candidature n'est proposée.

Les candidats sont élus par acclamation. Ils acceptent leur élection.

E. Wirz pense que Pierre Emonet, employé de la société RESA Holding SA, pourrait avoir un conflit d'intérêt en siégeant à la commission d'aménagement. Il demande s'il en a bien conscience et s'il en tiendra compte.

Pierre Emonet répond qu'il y a des situations où il devra se récuser, par exemple le Champ-des-Armes. Il s'est présenté au CG pour faire avancer la commune et non pour servir les besoins de l'entreprise. Il se récusera de façon systématique sur tous les thèmes qui pourraient concerner l'entreprise RESA Holding SA.

10. Election de la commission des naturalisations pour la période 2026-2031

Candidatures présentées :

ACA	Mathieu Régamey
ACA	David Mounir
ECD	Moïra Joux
ECD	Norbert Gabriel
ECD	Renaud Zahnd
Le Centre	Caroline Espinasse
Le Centre	Georges Emonet
OSE	Carlos Alder
OSE	Roland Besse

Aucune autre candidature n'est proposée.

Les candidats sont élus par acclamation. Ils acceptent leur élection.

11. Divers

11.1 Formation pour les élu.e.s communaux – modules introductifs

Mme la Présidente donne la parole à **Serge Praz**.

Pour rappel, l'Association des Communes Fribourgeoises (ACF), en collaboration avec la Conférence des Préfets, le Service des communes et l'administration cantonale, organise des formations pour les élu.e.s communaux.

Les modules introductifs sont organisés en mai-juin. Les informations et la procédure d'inscription sont disponibles sur le site internet de l'ACF: <https://acf-fgv.ch/formations/>

Le délai d'inscription pour les modules introductifs est fixé au 8 mai 2026.

11.2 Utilisation de l'outil WEDO pour les séances du Conseil général et des différentes commissions

Mme la Présidente donne la parole à **Serge Praz**.

Depuis plusieurs années, le Conseil communal utilise WEDO, un logiciel de gestion de réunion, pour l'organisation de ses séances.

En 2025, l'outil WEDO a été testé avec la commission de cohésion sociale.

L'expérience ayant donné entière satisfaction, WEDO va désormais être utilisé pour l'organisation de toutes les commissions communales.

Les instructions suivront via les secrétariats des commissions.

Il est 20h27. Mme la Présidente déclare la séance levée.

Les CG sont invités à partager une collation à l'Auberge de l'Ange.

CONSEIL GENERAL D'ATTALENS

Béatrice Perroud

Présidente

Anne Charrière

Secrétaire

Commune d'Attalens
Administration communale
Rue de l'Eglise 4 / CP
1616 Attalens

Bureau	021 947 41 85
Caisse	021 947 52 80
Service technique	021 947 55 70

IBAN CH64 0900 0000 1800 0625 9
secretariatCG@attalens.ch
www.attalens.ch